29 juin 2004

04.151
ad 04.018

Postulat du groupe libéral-PPN

Politique régionale

Compte tenu des incertitudes relatives à la mise en œuvre de la NPR fédérale et de ses instruments ainsi que du concept de cette nouvelle politique, nous demandons au Conseil d'Etat, dès lors qu'il sera en possession des directives de la Confédération, de revenir devant notre Conseil avec un rapport sur la nouvelle politique régionale qu'il entend instaurer dans le canton. Celui-ci devra notamment préciser la politique de redistribution de la somme allouée par la Confédération ainsi que la part cantonale qu'il entend investir en fonction des objectifs établis.

Signataire: M. Surdez.